

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 mai 2021

# La sécurité routière dès le plus jeune âge

## Les interventions auprès des écoles reprennent

Stoppées par la crise sanitaire comme on peut facilement l'imaginer, les interventions de sécurité routière auprès des élèves de nos écoles reprennent peu à peu, avec les précautions d'usage (masque, non brassage des groupes, gel, etc.). Elles devraient reprendre leur rythme de croisière à l'automne prochain.

Si ces interventions sont désormais organisées par la médiathèque, elles sont toujours encadrées par le même agent référent issu de la police municipale.

### Initiation à la signalisation

Les enfants de grande section des écoles maternelles sont sensibilisés au code de la route et aux panneaux que l'on peut fréquemment rencontrer sur le bord de la route au moyen d'un parallèle avec le règlement de l'école. Leur forme et leurs couleurs sont expliquées. À l'issue des interventions, les élèves prennent les crayons et dessinent leur propre panneau de signalisation.



Les réalisations seront exposées du 1<sup>er</sup> au 30 juin à l'espace jeunesse de la Médiathèque-Ferme modèle.

Les interventions à l'école Jean-Zay ont eu lieu les 15 et 29 avril.

Les interventions à l'école Alexandre Varenne se dérouleront les 20 et 27 mai.

## **En selle**

Les élèves de CM2 de l'école Marx Dormoy s'initieront à la pratique urbaine du vélo. Cette action, encadrée par la police municipale et mise en place suivant une convention avec l'Éducation nationale. En effet rouler à vélo est un de ses enjeux prioritaires au même titre que savoir nager. Après quelques rappels de sécurité sur le port du casque et sur les systèmes d'éclairage, les enfants évolueront sur la piste pédagogique située derrière l'église Saint-Laurian pour un parcours d'agilité d'abord puis une mise en situation urbaine avec de la signalisation horizontale et verticale. Ces interventions auront lieu le 1<sup>er</sup> et le 17 juin. Les élèves de l'école Burlot ont pu profiter de ces ateliers l'année dernière entre deux confinements.

## **Des subventions pour soutenir ces actions**

Chaque année, une demande de subvention est envoyée à la préfecture de l'Allier dans le cadre du PDASR (plan départemental d'action de sécurité routière). Les années précédentes, ces subventions avaient permis la réfection de la piste pédagogique et l'achat de vélos d'occasion auprès de la recyclerie. Cette année les fonds obtenus financeront l'entretien des cycles auprès de l'atelier bellerivois Cycl'Espresso 03 ainsi que de nouveaux supports pédagogiques à destination des jeunes et des moins jeunes.